

Introduction

Notre intention première était de proposer un ouvrage uniquement consacré au Néolithique de Chalain et Clairvaux, deux sites majeurs de la Préhistoire française. Il nous semblait important de présenter au public, aux élus et aux gestionnaires de l'archéologie les avancées scientifiques concernant l'étude et la protection de ces villages littoraux exceptionnels.



Fig. 1
Sparterie en fibres de tilleul (en bas) et matériel de tissage (en haut) : fusaiöle, poids de métier à tisser, bobine et fuseau avec fil de lin, tissu en lin. Chalain, 27^e-26^e siècles. Lons-le-Saunier, Musée d'archéologie, fouilles anciennes. Photo P. Guénat, avec autorisation.

En effet, en raison de l'extraordinaire conservation des vestiges organiques très fragiles sous le niveau de l'eau, une partie importante de nos connaissances sur les communautés agricoles des IV^e et III^e millénaires dans l'est de la France est fondée sur l'étude de ces sites jurassiens dont une partie seulement a été fouillée et étudiée.

L'importance scientifique fondamentale de Chalain et de Clairvaux est indiscutable ; le processus de protection juridique et physique est actuellement toujours en cours.

Ces ensembles archéologiques de Clairvaux et de Chalain constituent une réserve d'intérêt exceptionnel et ont été classés par l'Unesco, en juin 2011, au titre du Patrimoine mondial « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » ; il est maintenant indispensable que le public s'approprie cette reconnaissance internationale prestigieuse.

À Clairvaux, la protection juridique des zones archéologiques au titre des Monuments historiques n'a guère progressé depuis 2003. À Chalain, le contrôle de la circulation des eaux à travers le bas-marais, demandé en 2001, doit encore être réalisé, plusieurs solutions simples et peu onéreuses ayant été proposées.

Enfin en 2008, avec la fermeture de la Base archéologique du Frasnois, se pose maintenant le problème de l'accès au mobilier archéologique.

Le Centre de conservation et d'étude René Rémond à Lons-le-Saunier conserve des dizaines de milliers de témoins archéologiques, dont une des plus importantes séries d'objets en matériaux organiques fragiles des IV^e et III^e millénaires (fig. 1 et 5) ; cependant les conditions de dépôt et de travail ne sont pas réunies actuellement pour la poursuite des études scientifiques.

Autrement dit, la lente dégradation des sites archéologiques eux-mêmes se poursuit, tandis que l'étude des séries néolithiques bien datées et abondantes n'est pas terminée. Ces dernières regroupent cependant un ensemble exceptionnel d'artefacts en matières périssables que beaucoup nous envient.

Pour comprendre comment on est passé d'un programme de recherche ambitieux et original – soutenu pendant quarante ans par la Sous-direction de l'archéologie (Chalain classé parmi les Sites d'intérêt national en 1995, subventionnement des travaux de terrain, de la préparation des publications et de leur financement), par la Direction régionale des affaires culturelles, la Région Franche-Comté et le Conseil général du Jura (apport financier régulier pour les campagnes de fouille et les travaux de protection des rives de Chalain), par la municipalité de Lons-le-Saunier (prise en charge du coût de conservation des objets en bois) et du Centre national de la recherche scientifique (financement des programmes de recherche et fonctionnement de la Base archéologique du Frasnois) – à une situation d'attente, il n'est pas inutile de revenir quelques années en arrière. Cinquante ans déjà ! Cinquante années se sont écoulées depuis que l'un d'entre nous (P.P.) a tiré la sonnette d'alarme en septembre 1969, lors des premiers sondages de contrôle réalisés au nord du Grand lac de Clairvaux. Il s'agissait de s'opposer à un projet de construction de route (pour que les pêcheurs accèdent au lac en voiture) qui aurait contourné le lac par le nord à travers le bas-marais et aurait ainsi écrasé plusieurs sites néolithiques majeurs.

Quant au lac de Chalain, les travaux de remembrement vers 1970 ont considérablement modifié sa rive occidentale et son bassin d'alimentation nord, jusque là peu soumis à la pression de l'agriculture mécanisée et du développement touristique (fig. 2). D'un côté, les nouveaux canaux rectilignes de drainage du bas-marais et la mise en exploitation agricole avec des labours profonds pour des cultures céréalières ont tari l'alimentation du bas-marais ; de l'autre, la nappe phréatique était de plus en plus longtemps asséchée pendant l'été, avec un bas niveau du lac artificiellement entretenu pour favoriser les baignades et les bains de craie lacustre (fig. 3).

Nous comprenions enfin que la dessiccation des couches archéologiques organiques et des vestiges les plus fragiles, entamée en 1904 avec le début de l'exploitation hydroélectrique du lac de Chalain, devait être contrôlée et freinée.

C'est donc dans l'urgence et par nécessité qu'en 1970 ont été jetées les bases d'un projet de recherche sur le Néolithique des lacs de Clairvaux et de Chalain. Les fouilles archéologiques, d'abord dans le cadre de l'ancienne Direction des antiquités de Franche-Comté (aujourd'hui Service régional de l'archéologie), se sont déroulées pendant deux à trois mois par an, en fonction du temps consacré au terrain, à la recherche archéologique et aux tâches administratives.



Fig. 2

La rive nord-occidentale du lac de Chalain vers 1955.

Seuls de petits prés de fauche sont encore exploités le long de la route départementale. Le quadrillage d'anciens prés de fauche est visible dans le bas-marais.

Quant à la plateforme littorale de craie lacustre émergée par baisse artificielle du plan d'eau, elle est érodée par le ressac, tandis que les nappes phréatiques sous le bas-marais sont régulièrement vidangées. Cliché La Pie, Service aérien, Saint-Maur.

En 1985, l'entrée de l'un de nous (P.P.) au Centre national de la recherche scientifique a modifié la situation, en nous permettant de nous investir librement dans ce programme de fouille et de recherche pendant près de six mois par an, à côté de nos missions ethnoarchéologiques en Nouvelle-Guinée.

À partir de ce jour, les choses sont allées s'accéléralant, en particulier avec l'extension des recherches sur la rive occidentale de Chalain où les sites offraient des séquences stratigraphiques moins complexes et donc plus faciles à fouiller que les habitats de Clairvaux. Quatre sites (CH 2, CH 3, CH 4 et CH 19) ont pu ainsi être explorés, chacun sur une surface de 50 à 200 m² : ceci permettait d'avoir une bonne idée du plan des villages (fig. 4), tout en récoltant un mobilier suffisamment abondant pour des études statistiques à partir de grandes séries de témoins. De plus, le nombre des objets en bois ou en textiles a été porté à près de 400 exemplaires (fig. 5), ce qui représente à ce jour une des séries les plus abondantes pour les IV^e et III^e millénaires au nord-ouest des Alpes. Cependant, le choix a été fait de ne fouiller aucun village dans son intégralité ; il est donc encore possible d'envisager des recherches approfondies, fondées sur d'autres hypothèses et d'autres méthodes de travail.



Fig. 3

À partir des années 1970, la rive occidentale du lac de Chalain a été transformée en plage sauvage. Cette photo a été prise en 1984 à l'emplacement d'un site archéologique majeur (Chalain 2 A-C, voir Fig. 4 ci-après). Pendant l'été, on comptait jusqu'à un millier de baigneurs défonçant allègrement les couches archéologiques et piétinant les vestiges les plus fragiles. Photo P. Pétrequin.

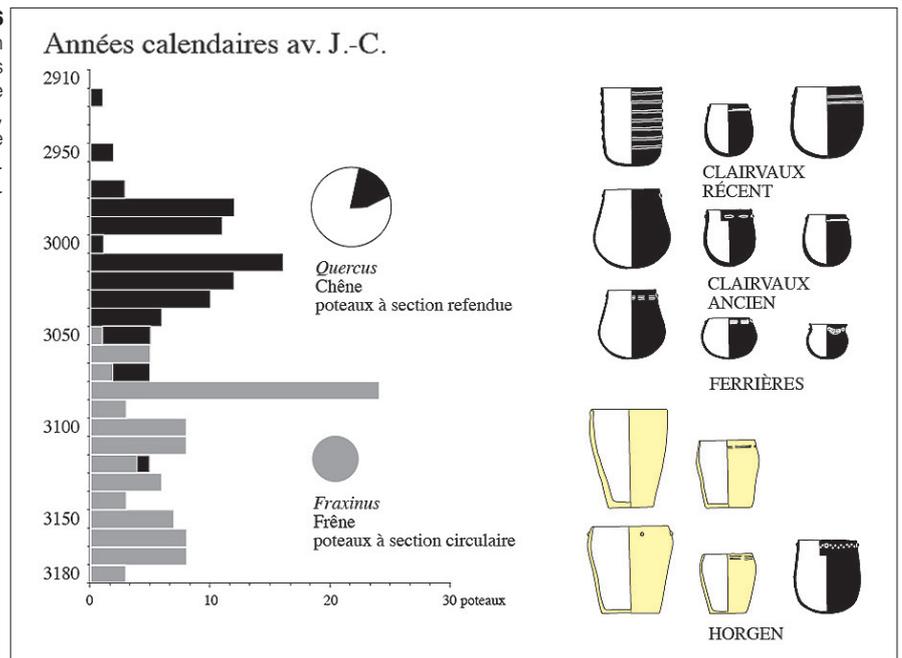


Fig. 4 La fouille des villages de Chalain 2 A-C. Marigny (Jura). 30^e - 26^e siècles. *Photo P. Pétrequin.*



Fig. 5
 Hache (à gauche) et herminette (en haut à droite) avec gaines en bois de cerf et haches polies en jades alpins ; casse-tête en bois de cerf (en bas).
 Chalain 4, Marigny (Jura). Fin 31^e et 30^e siècles. Fouille Pétrequin.
 Lons-le-Saunier, Musée d'archéologie. *Photo P. Guénat, avec autorisation.*

Fig. 6
 À Chalain et à Clairvaux, à la transition des IV^e et III^e millénaires, les datations dendrochronologiques permettent de suivre l'évolution conjointe des bois de construction, de la pression démographique sur le couvert forestier et des styles céramiques.
 DAO P. Pétrequin.



Dès les années 1990, l'avancement des travaux de publication permettait de présenter plusieurs synthèses sur l'évolution des villages de Chalain et de Clairvaux, tandis que Catherine Lavier, Joël Lambert puis Amandine Viellet proposaient les premières dates absolues fondées sur l'analyse dendrochronologique de centaines de poteaux en chêne ou en frêne.

Cette approche chronologique par phases d'environ 10 années (fig. 6) a constitué une véritable révolution pour la recherche archéologique ; elle est toujours sans équivalent car les datations par le radiocarbone ne permettent pas – loin de là – une telle précision.

En cumulant l'écoulement du temps en années solaires et les centaines de milliers de témoins archéologiques admirablement conservés sous le niveau de la nappe phréatique, il devenait possible de suivre des formes d'évolution historique jusque là hors de portée des néolithiciens français. Ainsi les rapports entre intensité de l'exploitation de la forêt, densité de population et évolution des styles céramiques ont permis d'appréhender des phénomènes d'échange, de migration et d'acculturation entre les Causses au sud-ouest du massif Central et le Jura. Ceci n'est qu'un exemple des étonnantes avancées réalisées en quelques années de recherche programmée ; en effet, tous les domaines de la culture matérielle ont été touchés par ces nouvelles formes d'interprétation du passé, depuis les fonctionnements économiques jusqu'à l'histoire de l'alimentation. Le travail pluridisciplinaire était enfin devenu un mode normal de fonctionnement de l'équipe de recherche pour prendre en compte toute la richesse documentaire des sites conservés en milieu humide.

Pour que de telles approches synthétiques soient véritablement fondées, il fallait bien sûr déterminer le nombre probable de sites d'habitat sur les rives de Chalain et de Clairvaux ; il était également nécessaire de les dater pour les faire rentrer dans un schéma de l'histoire régionale entre 4000 et 2500 av. J.-C., c'est-à-dire durant la phase majeure d'occupation des franges lacustres.

Deux campagnes de sondages à la tarière ont été subventionnées par la Sous-direction de l'archéologie pour cette évaluation systématique du patrimoine de nos deux lacs. Plusieurs centaines de sondages régulièrement espacés ont été réalisés à Chalain en 2000, puis à Clairvaux en 2001 ; ils ont permis de reconstruire la géométrie des remplissages littoraux depuis 7000 av. J.-C. et de repérer des villages néolithiques qui avaient, jusque là, échappé aux recherches.

À Chalain, 25 sites déjà identifiés au début du XIX^e siècle ont pu être à nouveau délimités et précisément datés. Quatre nouveaux sites d'habitat ont été découverts ; plusieurs d'entre eux sont d'intérêt majeur, soit parce qu'ils sont encore absolument intacts sur toute leur surface, soit parce qu'ils correspondent à des formes d'habitat isolé sur des îles artificielles, permettant de suggérer une organisation inégalitaire des villages et hameaux contemporains pendant la fin du Néolithique (fig. 7).

Rappelons pour mémoire que les prospections et sondages réalisés en 1978-1979 par le Service régional de l'archéologie – tandis que nous travaillions juste à côté, à Clairvaux – avaient conduit à conclure que les sites archéologiques de Chalain avaient été détruits par les fouilles anciennes, par l'érosion et par les effondrements successifs de la plateforme littorale.

À Clairvaux, onze sites étaient déjà connus après les recherches de la fin du XIX^e siècle ou à la suite de nos premières prospections des années 1970. En 2001, la campagne de sondages a permis de reconnaître huit sites d'habitats supplémentaires. Trois d'entre eux sont intacts et très bien conservés sous le niveau de l'eau ; de surcroît, leur intérêt est considérable, car ils illustrent deux phases chronologiques encore mal connues dans le bassin lacustre de Clairvaux. Il y a donc là un vaste potentiel pour de futures études.

Les résultats de ces sondages ont également permis de déterminer les limites des zones archéologiques dont la protection absolue s'impose. Cependant, il ne faut pas se réjouir trop tôt : vu l'écart entre les différentes lignes de sondages, il est tout à fait possible que d'autres habitats, plus discrets ou de moindre superficie, aient encore échappé à nos propres recherches, comme on l'a vu avec les sondages de 1978-1979, réalisés avec une faible expérience de la sédimentation lacustre et avec une tarière pédologique inadaptée aux problèmes abordés.

En quelques années, nos travaux à Chalain et à Clairvaux ont permis d'insérer les sites littoraux du Jura dans le schéma évolutif du Néolithique au nord-ouest des Alpes – du moins pour les IV^e et III^e millénaires. Que l'on parle de styles céramiques, de techniques ou encore d'organisation des espaces villageois (fig. 8), l'ensemble des recherches en ambiance humide permet aujourd'hui de proposer des scénarios historiques rarement abordés ailleurs faute de précision chronologique suffisante ; c'est que l'abondance de bois d'œuvre bien conservés au bord des lacs offre l'incroyable possibilité de dater nombre de pièces d'architecture et ainsi de reconstituer l'écoulement du temps archéologique à la génération près.

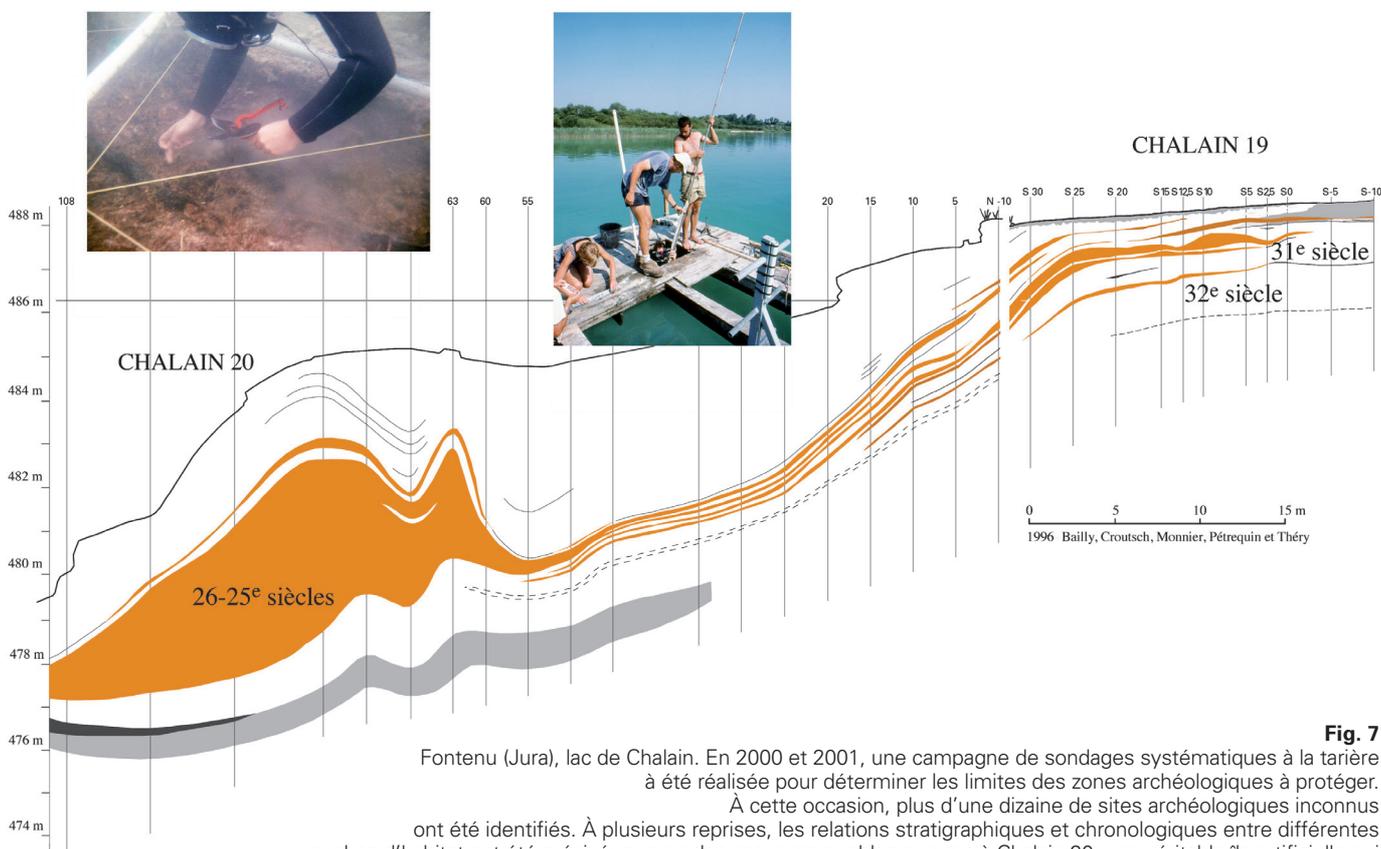


Fig. 7

Fontenu (Jura), lac de Chalain. En 2000 et 2001, une campagne de sondages systématiques à la tarière a été réalisée pour déterminer les limites des zones archéologiques à protéger. À cette occasion, plus d'une dizaine de sites archéologiques inconnus ont été identifiés. À plusieurs reprises, les relations stratigraphiques et chronologiques entre différentes couches d'habitat ont été précisées, avec des cas remarquables comme à Chalain 20, une véritable île artificielle qui – sous son propre poids – a glissé en eau profonde. Les couches archéologiques sont figurées en rouge. Photo et DAO P. Pétrequin.

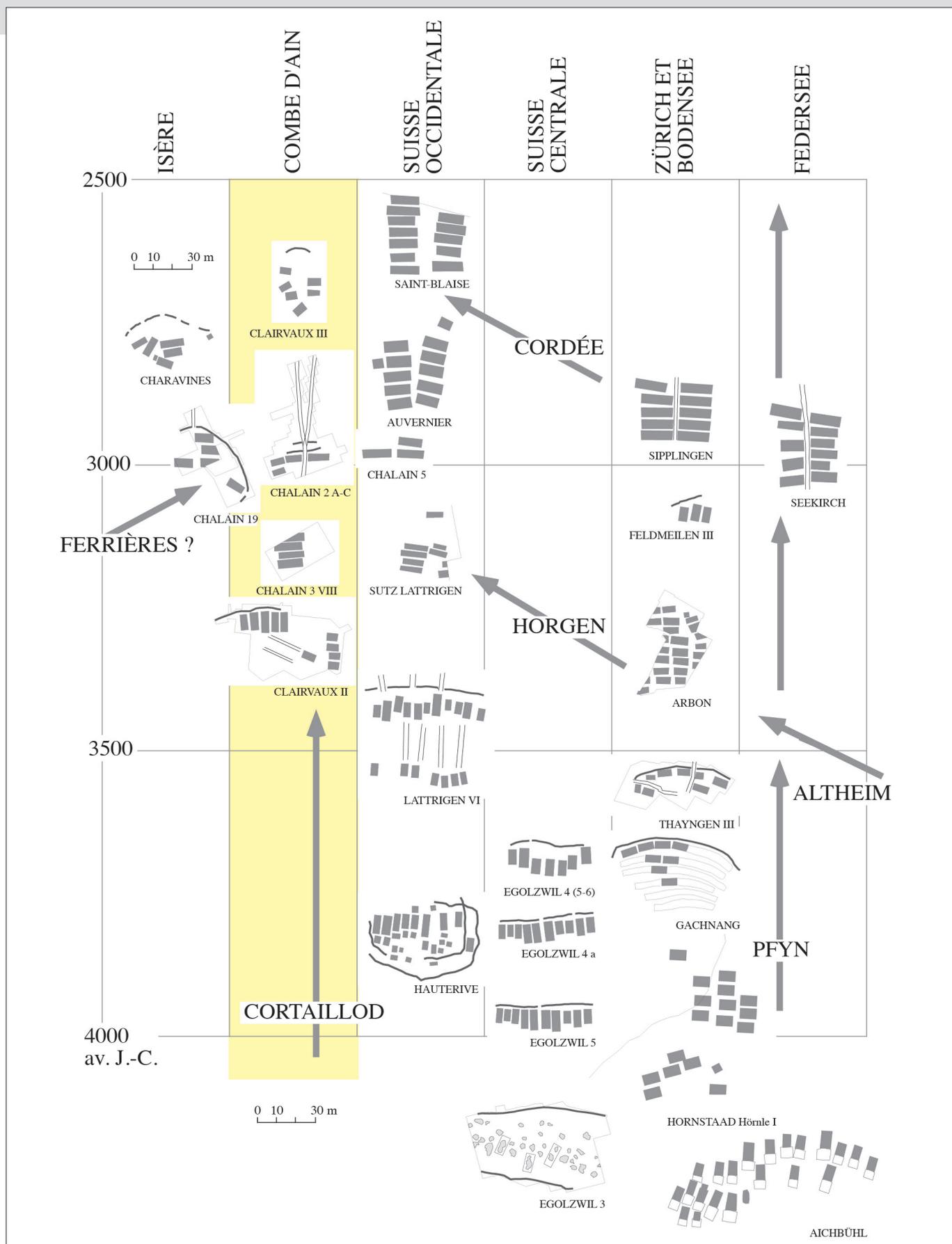


Fig. 8
 À Chalain et à Clairvaux, les recherches récentes ont permis de replacer l'histoire du Jura occidental dans l'évolution générale du Néolithique au nord-ouest des Alpes, à l'instar de cette évolution de l'organisation des espaces villageois et des maisons. DAO P. Pétrequin.



Fig. 9
 Dans les années 1988 et 1989, la construction de deux maisons expérimentales a permis d'une part de tester les hypothèses archéologiques sur l'architecture, et d'autre part d'attiser la curiosité du public pour des vestiges non visibles. Réalisation du Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Ain.
 Photo P. Pétrequin.

Une des originalités de la recherche à Chalain a été l'approche expérimentale grandeur nature pour contrôler – dans un sens ou dans un autre – la validité de nos reconstitutions architecturales proposées à partir des observations archéologiques sur le terrain ; J.L. Monnier a été l'un des principaux acteurs de la construction des maisons. On sait que la question des constructions à même le sol ou rehaussées sur pilotis n'est pas une question d'intérêt secondaire. En effet, ce point d'adaptation architecturale conditionne en bonne partie l'interprétation que l'on peut faire des conditions de formation des couches archéologiques et des rythmes d'occupation en bord de lac, où les espaces villageois étaient plus ou moins soumis aux fluctuations du niveau du lac. En 1988 et 1989, deux constructions expérimentales grandeur nature, à plancher rehaussé sur pilotis, ont été réalisées à Chalain par le Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Ain, l'association qui regroupe les chercheurs de l'équipe archéologique. La construction des deux maisons (fig. 9) a été particulièrement instructive, permettant d'éliminer certains modes théoriques de montage qui n'étaient plus envisageables après mise en pratique.



Fig. 10
 Vue d'une des maisons expérimentales de Chalain, vingt-quatre ans après sa construction. Les superstructures de la maison, menaçant ruine depuis 2002 et effondrée en 2006, n'ont pas encore été entraînées et dispersées par l'eau.
 Photo P. Pétrequin, octobre 2013.

Pendant dix ans, les deux petits bâtiments ont été occupés durant au moins six mois chaque année, en entretenant le foyer domestique pour éviter la prolifération des insectes xylophages. C'est donc la première fois qu'une telle expérience est tentée en respectant les conditions d'occupation, pour évaluer la durée de vie d'une maison à plancher rehaussé, la dégradation progressive de l'architecture et les modalités d'effondrement des maisons (fig. 10). Avec plus de trente années d'observation, cette expérience originale a permis de suivre le processus de formation d'un site archéologique littoral, en croisant les observations expérimentales avec les observations archéologiques qui avaient permis d'imaginer différents modèles de bâti.



Fig. 11 L'érosion littorale (à gauche) et la protection des rives par géotextile et revégétalisation, en 1995. Réalisation du Service régional des Monuments historiques de Franche-Comté. Photos P. Pétrequin.

La construction des deux maisons à Chalain représentait de surcroît une belle réussite publicitaire pour l'archéologie (fig. 9), car une partie du public les a vite identifiées comme les signes directs des communautés néolithiques des lacs jurassiens. Particulièrement visibles sur la rive occidentale de Chalain, ces constructions pouvaient être visitées durant les trois mois d'été ; elles ont attiré l'intérêt du public qui les a adoptées, comme le montrent les photos qui figurent aussi bien dans les manuels scolaires que dans les albums des vacanciers et des estivants.

À l'origine purement scientifique, notre expérimentation a également inspiré plusieurs projets plus ou moins réalistes de reconstitutions permanentes en Suisse et en Allemagne du Sud-Ouest.

Restait à envisager le futur. La plus grande difficulté, particulièrement à Chalain, est la question de la protection et de la préservation des sites littoraux à long terme. À Clairvaux, les habitats néolithiques sont assez difficiles d'accès, car plutôt situés dans le bas-marais au nord et au sud du Grand Lac et presque toujours sous le niveau de l'eau. À Chalain au contraire, l'accès est aisé depuis 1904 en raison de l'abaissement artificiel du plan d'eau sur plusieurs mètres durant la saison estivale.

À l'érosion littorale et à l'assèchement des couches archéologiques (fig. 11) venaient s'ajouter les fouilles clandestines répétées et la fréquentation estivale par le public qui défonçait les niveaux archéologiques fragiles et arrachaient les poteaux néolithiques, considérés comme gênants ; en effet, dans les années 1970, nombre de jurassiens avaient pris l'habitude de venir se baigner dans les flaques excavées au travers des niveaux archéologiques (fig. 3), sur le rivage de la zone alors en partie classée au titre des Monuments historiques (p. 18, fig. 3).

On devine aisément que la négociation n'a pas été aisée entre les responsables des recherches archéologiques et certains baigneurs qui sont allés jusqu'à nous menacer physiquement, arracher de nuit les repères topographiques, détruire les carroyages de fouille, crever les pneus et briser les phares de notre voiture.

C'est le Préfet du Jura qui a pris la décision de faire poser une clôture autour de la zone archéologique de Chalain, d'en interdire l'accès au public et, en contrepartie, d'autoriser l'aménagement d'une nouvelle plage à Doucier, en dehors de la zone sensible.

Sans cette décision bienvenue il est vraisemblable que les sites auraient été rapidement endommagés par les destructions des baigneurs, les extensions agricoles envahissantes non autorisées, les drains ouverts à la pelleteuse et les remblais pour parkings.

On pourrait dire la même chose à propos de Clairvaux où nous avons contenu, autant que possible, les remblaiements de la zone archéologique, les remblais sauvages en zone humide qui constituaient un bon moyen pour évacuer des déblais encombrants au profit de quelques propriétaires riverains.

Pour faire connaître les sites néolithiques, notre association, le Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Ain, a chaque année organisé des expositions originales, d'abord à Marigny, puis à Doucier, enfin à Clairvaux, grâce aux subventions régulières de la Direction régionale des affaires culturelles et à l'aide renouvelée d'Annick Richard et de Bruno Théry. Chaque été et pendant toute la durée des recherches de terrain, ces expositions étaient complétées par des visites quotidiennes organisées autour de la fouille et des maisons expérimentales. L'opposition frontale aux recherches archéologiques s'est alors progressivement apaisée, tandis que la rive occidentale de Chalain retrouvait son calme.

Les travaux de stabilisation et de protection d'une partie de la rive occidentale de Chalain font partie des réalisations très réussies du Service régional des Monuments historiques et de la Communauté de communes du Pays des lacs. Les points du rivage les plus exposés à l'érosion (fig. 11, à gauche) ont été recouverts d'un géotextile périssable, avec apport d'argile et repiquage de milliers de plants d'espèces végétales amphibies ; le dispositif a été complété avec les déblais des fouilles en cours (fig. 11, à droite). En quelques années, toute la zone archéologique a été recolonisée par une couverture végétale plus ou moins dense, où apparaissent même des noyaux pré-forestiers.

Se pose donc maintenant le problème de l'entretien de la végétation à l'extrémité occidentale du lac. Cette croissance végétale incontrôlée est liée non pas aux travaux de revégétalisation proprement dits, mais à l'abaissement du lac, de plus en plus important et chaque fois plus long en été, pour adapter le plan d'eau à la position topographique des plages (artificielles), ce qui nuit à la reconstitution des nappes phréatiques. Les apports d'engrais agricoles ne font, bien sûr, qu'accentuer le processus. Quant aux travaux qui devaient immédiatement suivre la consolidation des berges, c'est-à-dire l'abandon des cultures céréalières intensives dans l'ancien bas-marais, le comblement des drains et le rétablissement du niveau du lac à sa cote d'avant 1904, rien n'a été fait à ce jour.

L'effort de gestion a porté sur la protection légale de la zone archéologique de Chalain, inscrite au titre des Monuments historiques depuis 1992. Le classement définitif au titre des Monuments historiques est actuellement en attente, depuis la définition topographique précise du périmètre archéologique établie en 2000.



En 2003, arrivés au terme du projet de recherche sur Chalain, nous retournions à Clairvaux pour commencer l'étude des habitats du IV^e millénaire, nouvellement découverts par sondages à la tarière. La question de la protection de Chalain et de Clairvaux semble dès lors avoir perdu tout caractère d'urgence.

Depuis seize ans, la Communauté de communes, le Département, la Région, la Direction de l'environnement et du développement durable et la Direction régionale des affaires culturelles consultent des cabinets d'études privés. Les mairies de Marigny et de Clairvaux-les-Lacs sont quant à eux favorables à la fois à un entretien des zones archéologiques et à des formes douces de rendu au public, maintenant que se sont effondrées les deux maisons expérimentales qui focalisaient l'attention du public.

C'est donc un dossier compliqué que celui de la gestion des sites littoraux et de la réalité de terrain.

Il devient alors possible que, dans quelques années, plus personne n'ait la moindre idée de la position exacte des sites archéologiques dont la mise en protection a été démontrée urgente dès 1969, date de notre premier cri d'alarme.

Actuellement le nouveau paysage de Chalain est en voie de boisement, à l'opposé des prescriptions d'entretien de la zone archéologique. Pourtant, comme le précise l'inscription de Chalain et de Clairvaux au patrimoine mondial en 2011, il s'agit d'un « patrimoine invisible ».

En effet, derrière l'apparente stabilité des rives occidentales de Chalain, le soutirage de la nappe suite aux abaissements répétés du niveau du lac et l'assèchement par drainage du bas-marais vont s'accroissant (fig. 12), tandis que disparaissent les restes végétaux archéologiques qui font la spécificité des habitats littoraux. Malheureusement, cela ne se voit pas depuis la surface, hormis l'évolution rapide de la composition du couvert végétal dans un contexte d'atterrissement des anciens sols amphibies. On peut se demander si, aujourd'hui, l'apparente stabilité de ce paysage ne favorise pas l'attentisme devant la dégradation continue des sites littoraux de Chalain et de Clairvaux.

L'atmosphère générale est donc à l'attente ; c'est vrai sur le terrain avec l'arrêt des fouilles archéologiques ; c'est vrai également pour les collections néolithiques dans les réserves du Centre de conservation et d'étude de Lons-le-Saunier, où les conditions de stockage ne permettent pas d'envisager sereinement la suite des études et des publications, faute de place pour étaler les milliers d'objets à prendre en compte en même temps.

Actuellement les gestionnaires du patrimoine avancent en âge et sont progressivement remplacés. Ainsi aujourd'hui, il n'y a plus qu'un seul fonctionnaire en place au Service régional de l'archéologie à avoir participé aux fouilles de Chalain et aux actions de rendu au public. Très peu d'années encore et plus personne n'aura une connaissance précise du terrain et l'expérience de ses problèmes spécifiques.

Pour relancer le travail sur l'habitat lacustre et sur la protection des sites, nous avons proposé avec Annick Richard que le Musée d'archéologie du Jura ouvre une exposition qui fasse efficacement connaître l'apport documentaire et scientifique des fouilles de Chalain et de Clairvaux.

On constate en effet que si nos recherches sont largement réputées dans les milieux spécialisés, le public régional au contraire et les élus n'en n'ont pas forcément une connaissance précise, en dépit de l'effort considérable consenti par le Service régional de l'archéologie pour subventionner brochures et plaquettes sur le sujet.

Ainsi, après trente années de diffusion très large sous différentes formes (films documentaires, émissions de télévision, brochures, ouvrages et articles de vulgarisation, ouvrages scolaires, expositions temporaires, visites de sites...),

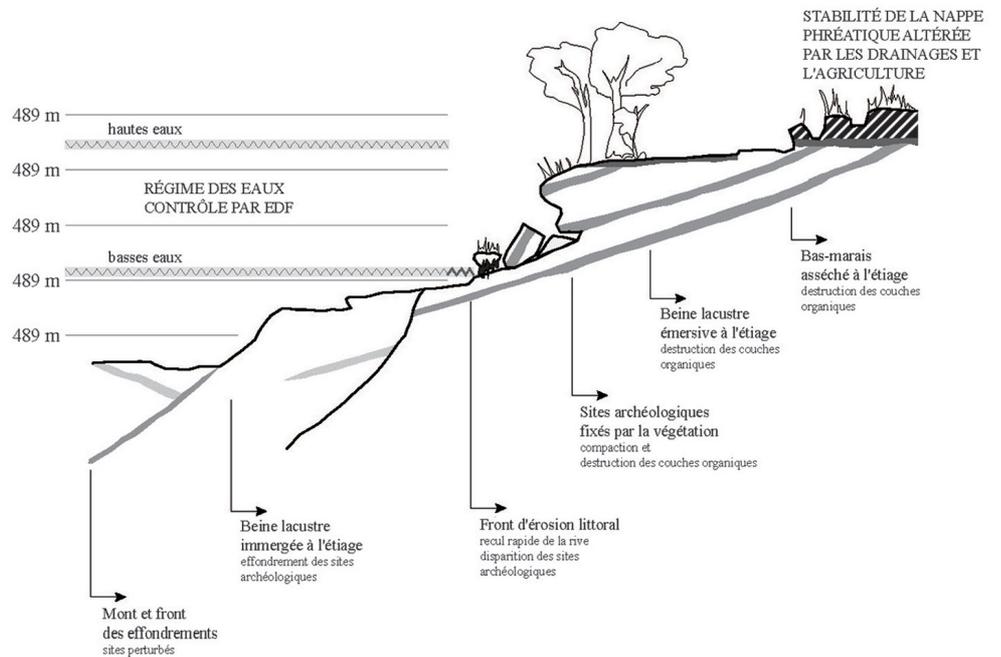
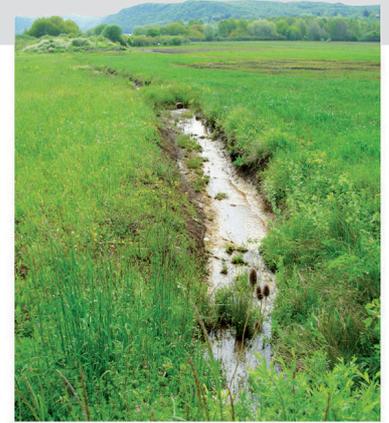


Fig. 12 Coupe théorique de la rive occidentale du lac de Chalain. Engagés en 1995, les travaux de protection de la rive ont permis de ralentir l'érosion littorale, sans pour autant régler le problème crucial de l'abaissement du niveau du lac et de la vidange des nappes phréatiques. Du côté de la terre ferme, rien n'a encore été fait pour reconstituer le drainage naturel et pour lutter contre le développement excessif de la couverture arborée. Les sites de Chalain continuent donc à se dégrader rapidement. Photos et DAO P. Pétrequin.



la seule image pérenne de Chalain nous semble être celle des « maisons néolithiques », qui ne constituent qu'un thème annexe parmi les préoccupations des chercheurs.

Bien sûr, Chalain et Clairvaux illustrent remarquablement le Néolithique du Jura. Cependant ce dernier ne se limite pas aux villages littoraux des IV^e et III^e millénaires, qui ne représentent qu'une étape très particulière de l'histoire des premiers cultivateurs. En raison de la conservation spectaculaire des restes végétaux, cette étape est maintenant assez bien connue ; d'autres sites néolithiques régionaux ont moins retenu l'attention en raison de leur moins bonne conservation (ce qui n'implique pas pour autant que leur importance scientifique soit moindre).

L'idée a donc germé d'un ouvrage conséquent qui remette à leur juste place les villages de Chalain et de Clairvaux au cours des trois millénaires que compte le Néolithique dans l'est de la France. L'intérêt d'un tel ouvrage était d'élargir le sujet, c'est à dire à l'ensemble du Néolithique, de la région présentée (les Monts du Jura et les Plaines de Saône) et de la période chronologique (depuis les premières colonisations agricoles jusqu'à la généralisation du bronze).

Notre projet était alors de prendre en compte l'ensemble des artefacts néolithiques les plus évocateurs conservés dans les musées de Franche-Comté (Belfort, Montbéliard, Héricourt, Vesoul, Pontarlier, Lons-le-Saunier et Dijon), tandis que Dole n'a pas souhaité collaborer (note 1) ; à ces collections publiques il fallait ajouter des pièces remarquables récoltées par les prospecteurs bénévoles, dont on ne souligne pas suffisamment le travail tenace, dont aucun professionnel ne saurait se passer pour couvrir les cartes de répartition à l'échelle régionale. L'élargissement à l'ensemble du Néolithique aurait aussi permis de suivre toutes les recherches effectuées depuis le milieu du XIX^e siècle, avec l'accélération observée à partir de 1970, lors du début de la professionnalisation de l'archéologie. Ce projet initial n'a pas pu être réalisé.

Libérés du projet muséographique, nous nous sommes alors consacrés à cet ouvrage sur le Néolithique du Jura replacé dans son contexte européen.

Devant l'ampleur du sujet – qui nous a largement occupés depuis une cinquantaine d'années, ainsi que l'ont été de même Christophe Cupillard, Dominique Baudais, Véronique Ganard, Luc Jaccottey, Jean-François Piningre, Frédéric Séara parmi d'autres responsables d'opération – il fallait trouver une forme de sélection des objets et des thèmes. En effet, l'absence d'un fil conducteur nous aurait contraint à en rester aux généralités, ce qui aurait fait perdre tout intérêt au projet.

Il n'est en effet plus possible d'expliquer le Néolithique seulement avec les cinq ou six données habituellement mises en avant : pierre polie, poterie, agriculture, élevage, villages, sédentarité. Les questions fondamentales sont maintenant d'un autre niveau :

le Néolithique représentait-il une phase incomparable de l'évolution des sociétés ?

Ou bien contenait-il déjà en germe les tendances qui ont conduit aux inégalités les plus criantes, fondées sur des conceptions quasi-religieuses des privilèges sociaux, des rapports d'échange et de la circulation des biens les plus valorisés ?

Inspirés par « *A history of the world in 100 objects* » publié par Neil MacGregor en 2012, qui présente l'histoire des cultures et des civilisations à partir d'une sélection d'objets évocateurs, nous proposons un ouvrage en trois volumes sur le Néolithique du Jura exposé en 100 mots-clés. Les mots-clés peuvent correspondre à des objets, bien sûr, mais aussi à des productions qui n'existent plus – comme le sel – ou encore à des concepts plus généraux comme la mort ou les sacrifices.

Le principe est que chacun des 100 petits chapitres correspondant chacun à un mot-clé puisse – le cas échéant – être lu séparément, pour les amateurs pressés qui pourront passer par le sommaire ou par l'index géographique pour aborder directement le sujet qui les intéresse, sans être obligés de lire plusieurs centaines de pages pour trouver



ce qu'ils cherchent. La mise en contexte géographique, topographique ou social des sites et des objets présentés constitue aussi un point particulièrement original, qui devrait permettre au lecteur de comprendre plus aisément la signification des « faits » archéologiques, tout en appréciant la spécificité des paysages jurassiens.

Au contraire, pour les lecteurs plus assidus, les cent petits chapitres ont été ordonnés en dix sujets principaux qui abordent les principaux thèmes du Néolithique selon une des logiques possibles de présentation : de la chronologie aux cultures, de l'espace villageois aux systèmes économiques, des outillages du quotidien aux transferts à longue distance, des principes religieux jusqu'aux sacrifices et aux rituels funéraires.

Les renvois d'un chapitre à l'autre devraient alors permettre à ces lecteurs d'aborder toute la complexité des fonctionnements en réseau.

La cartographie réalisée par Frédéric Prodéo tient une place conséquente dans l'ouvrage, car notre intention – par l'étude des réseaux et de la circulation des matières premières, des biens et des personnes – est de montrer que ces communautés néolithiques ont été largement ouvertes sur toute l'Europe occidentale. En d'autres termes, il ne serait pas possible d'appréhender la signification d'un objet sans aborder la question des fonctionnements sociaux dans l'espace pendant le Néolithique. Dans cette optique, le mythe de l'autarcie et de la dépendance aux seules ressources locales doit absolument être écarté, car, nous le verrons, le Néolithique ne peut être compris sans prendre en compte les courants d'idées et l'imagination sociale qui traversent le continent dès le milieu du VI^e millénaire. L'espace tient donc un rôle majeur dans notre recherche et constitue un des points les plus originaux du travail.

Chacun des 100 petits chapitres sera présenté de la même manière.

La page de gauche s'ouvre avec le titre et une illustration considérée comme représentative du sujet, suivie d'une présentation détaillée d'un ou plusieurs objets qui se rapportent au thème. Leur description approfondie permet d'explorer les interprétations sociales sous-jacentes qui accompagnent la circulation et le contrôle d'objets rares ou prestigieux.

Une courte bibliographie à la fin de chaque chapitre devrait permettre aux étudiants et aux spécialistes d'approfondir le sujet, avec des références précises aux centaines de pages publiées sur la question, mais dans des revues ou des ouvrages spécialisés d'accès plus ou moins difficile.

On comprendra alors que notre intention n'est pas tant de décrire des objets, des techniques et certains aspects de la culture matérielle, mais plutôt de chercher – derrière les objets eux-mêmes – toute la part de non-dit qui illustre les fonctionnements des sociétés néolithiques. Des références explicites à des situations ethnographiques actuelles viennent enrichir la présentation, en ouvrant l'esprit à des hypothèses différentes de celles que privilégie habituellement la pensée occidentale « logique », dont la valeur peut prêter à discussion lorsqu'il s'agit d'interpréter des fonctionnements sociaux passés (et actuels).

Cet ouvrage en trois volumes est destiné à tous les publics, en présentant des résultats plutôt que des démonstrations scientifiques compliquées qui utilisent un vocabulaire pouvant rebuter les non-spécialistes. C'est également pour favoriser la fluidité de lecture nous avons privilégié une illustration abondante et de qualité ; Claude Schmitt, qui a réalisé la mise en page, en a fait un ouvrage à la fois documenté, esthétique et agréable à parcourir.

Bibliographie :

Affolter, Arbogast *et al.* 1997, Arbogast, Bailly *et al.* 1997, Arbogast, Magny *et al.* 1995, Bailly et Pétrequin 2007, Baudais 1985, Gentizon et Monnier 1997, Magny 1978, 1984, Pétrequin 1993a, 1993b, 1997a, 1997b, 1999, 2000, 2001b, 2005, 2006, 2010a, 2012, Pétrequin et Bailly 2004, Pétrequin, Bailly *et al.* 2001, Pétrequin, Arbogast *et al.* 2003, 2006, Pétrequin, Magny *et al.* 2005, Pétrequin et Pétrequin 1988a, 1999a, 2000, 2008b, 2015 c, 2017a, Pétrequin, Pétrequin *et al.* 1982, 2014, Roulière-Lambert 1985, Viellet 2013